

les transformations récentes de l'ESPACE AGRICOLE et leur signification sociale

par **Nicole MATHIEU**

On peut reprocher à la géographie traditionnelle qui privilégie le paysage et donc les modifications physiologiques de l'espace agricole et de la morphologie agraire (parcelles, formes d'enclos, habitat, utilisation agricole et non agricole du sol) d'avoir négligé l'analyse des structures sociales et du devenir de la société paysanne et de ne considérer que le rapport superficiel entre aménagement et agriculture. Nous pensons toutefois que la lecture attentive des transformations récentes de l'espace agricole, rendue plus perceptible par la publication récente du Recensement Général de l'Agriculture 1970 équivalent de celui de 1955 ainsi que l'enquête « Utilisation du Territoire » fournit un certain nombre de faits significatifs des bouleversements de l'après-guerre en illustrant avec pertinence les étapes du développement du capitalisme qui ont été franchies durant ces vingt dernières années. Mais ceci à condition que cet espace soit appréhendé à ses différents niveaux, espace banal d'affectation des sols, organisation spatiale au niveau des superstructures que sont les flux et les relations, formation spatiale (notion plus proche de celle de région agricole ou d'espace rural).

Même au niveau de l'espace concret banal, celui qui est le mieux décrit et défini par une analyse de paysage, l'interprétation des changements spatiaux est intéressante si l'on conçoit l'espace dans sa totalité et comme une confrontation horizontale des forces verticales que sont les activités économiques, comme un enjeu pour des stratégies concurrentes de branches ou de modes d'utilisation du sol, en somme si l'on évite de se contenter d'une analyse interne de l'évolution de l'espace agricole.

On aimerait, en effet, pour apprécier la place de celui-ci, pouvoir suivre l'évolution des différentes catégories d'espace suivant la fonction qu'elles remplissent et leur utilisation : L'ESPACE PRODUCTIF, soit l'espace de production agricole, de production forestière, d'extraction de matières premières, auquel se rattache également l'espace support des activités industrielles et artisanales ainsi que de façon plus difficilement quantifiable celui qui permet l'activité touristique ; L'ESPACE D'USAGE, à savoir à usage d'habitat permanent ou temporaire, à usage de circulation, à usage militaire, servant de support aux infrastructures collectives, à usage de détente (paysages, sentiers, etc.) ; L'ESPACE IMPRODUCTIF et non utilisé qui peut d'ailleurs ne pas l'être définitivement et correspondre à un espace mis en réserve et alors le plus souvent « protégé ». Quelles sont, globalement et régionalement, les tendances d'évolution de

ces différentes catégories, au dépens desquelles s'effectuent l'extension de certaines ? L'espace agricole, est-il partout un espace convoité et en régression ? Telles sont les questions sur lesquelles on pourrait alors avoir des réponses.

Malheureusement, les sources statistiques dont on dispose (le cadastre et les enquêtes utilisation du territoire du SCEES) n'offrent pas des résultats aussi clairs qu'on le souhaiterait soit pour des raisons diachroniques (séries trop courtes ou données récentes manquantes), soit parce qu'ils ne permettent pas la ventilation souhaitée.

Le tableau ci-annexé a pourtant, et dans cet esprit, pu être établi et montre la progression de certaines catégories entre 1969 et 1972 : les terrains industriels dans l'espace



Battage dans une ferme des Landes - photothèque Ministère Agriculture

Evolution des différentes catégories d'espaces en France (en milliers d'ha.)					
	1969	%	1972	%	Indice
Total SAU	32 250	58,8	32 361,2	59,0	100,3
Sup. forestière	14 813,5	27,0	14 895,4	27,1	100,6
Terrains Industriels	72,6	0,1	98,3	0,2	135,4
Total Espace de Prod.	47 136,1	85,9	47 354,9	86,3	100,5
Voies de communication	879,9	1,6	925,1	1,7	105,2
Espaces verts	2 873,2	5,2	2 749,9	5,0	95,7
Terrains bâtis	699,4	1,3	792,5	1,4	113,3
Total Espace d'usage	4 452,5	8,1	4 467,5	8,1	100,3
Landes et friches	3 311,9	6,0	3 064,8	5,6	92,5
Total général	54 900,5	100,0	54 887,2	100	100

(S.A.U. : Superficie Agricole Utile)

de production augmentent de plus vingt-cinq mille hectares en trois ans ; dans l'espace d'usage plus encore que les voies de communication, c'est l'espace bâti qui s'étend rapidement : plus de 23 000 hectares par an. Est-ce à dire que l'espace agricole ou forestier recule conquis par ces catégories concurrentes ? En fait, la S.A.U. comme les forêts sont d'une année à l'autre tantôt en régression, tantôt en augmentation mais cette faible oscillation témoigne plutôt d'une stabilité globale. On doit certes constater que les emprises non agricoles ne constituent qu'un pourcentage faible de la superficie totale et que la seule catégorie en franche récession est celle que l'on peut considérer comme espace improductif, à savoir les landes et friches. Mais cette image apparemment équilibrée n'est qu'un solde et masque les mouvements de transferts d'une catégorie à l'autre. Ainsi, entre 1970 et 1971 sur chaque 1 000 ha des 67 000 hectares gagnés par les terrains bâtis, les terrains industriels et les voies de communications, presque 400 hectares sont conquis sur la S.A.U., 350 hectares sur d'autres territoires non agricoles, 165 sur la forêt et seulement 30 sur les landes et friches. Il y a donc indubitablement grignotage de l'espace agricole d'autant plus que beaucoup des terrains non agricoles mal identifiés sont d'anciens espaces cultivés transformés en espace à lotir ou à construire. Le maintien du total S.A.U. ne s'explique que par le solde positif des déboisements sur les boisements et des défrichements sur la progression des friches. Autrement dit la conquête de l'espace agricole localisée principalement dans les zones où se développent l'espace bâti, les espaces de circulation, les zones industrielles, est compensée ailleurs en zone agricole par les déboisements (plus 14,6 de S.A.U. dans les Landes) et les remises en valeur. L'accélération du processus de croissance urbaine et d'extension industrielle, la consommation accrue d'espace liée à la circulation, l'appropriation de surfaces à des fins de loisirs par des citoyens (espaces verts des résidences secondaires) conduisent à une objectivation du besoin d'espace qui n'affecte directement qu'une fraction encore restreinte de l'espace agricole rendant vive la concurrence dans les

zones péri-urbaines, les axes d'urbanisation et de communication, les zones d'aménagement touristique de grande taille (aménagements littoraux, stations intégrées, etc.) entraînant une hausse des prix de la terre, le déplacement des agriculteurs spécialistes et obligeant le plus souvent les agriculteurs de ces lieux de conflits directs d'utilisation du sol à une intensification de leurs méthodes de culture et à une productivité de la terre accrue.

Ce n'est pourtant pas seulement à travers cette concurrence directe dans l'usage des sols que l'on peut saisir la totalité des conflits sociaux qu'elle induit. En effet, et de plus en plus, la conquête de l'espace agricole se fait de manière indirecte par une superposition d'une valeur d'usage sur l'espace de production agricole comme sur l'espace improductif. Il s'opère dans les zones de faible densité et les zones agricoles une substitution d'usage progressive masquée par une phase de polyvalence ; ainsi ces espaces acquièrent de plus en plus une nouvelle fonction d'usage de détente pour les citoyens qui tient à un certain nombre de caractéristiques comme le paysage naturel et agraire, les villages et les maisons, les sites et les monuments mais aussi les eaux, l'oxygène, l'espace... Alors sont apparues, englobant les espaces de production (forêt et surfaces agricoles) et les espaces improductifs des landes et friches, de nouvelles catégories territoriales comme les parcs nationaux et régionaux, les réserves de nature, etc. Ainsi le tourisme sous toutes ses formes est consommateur d'espace agricole ; directement par le sol consacré aux structures d'hébergement qui peut être important comme dans le cas des grandes opérations touristiques, par les déplacements qu'il implique qui ont des effets sur la progression des espaces de liaison, mais aussi indirectement par l'utilisation d'espaces périphériques aux implantations touristiques et aux déplacements des citoyens en vacances qui trouvent la forme juridique la plus élaborée dans les parcs naturels. Mais la polyvalence de fonction des espaces agricoles que le tourisme entraîne provoque indéniablement des conflits non encore résolus (conflits à propos de ravages de sangliers

dans les cultures, à propos de réglementation sur les bâtiments d'exploitation agricoles et sur la localisation des porcheries industrielles...). La sensibilisation du public citoyen aux problèmes de l'environnement accentue le plus souvent la contradiction entre le point de vue de l'agriculteur producteur et celui des « usagers » du paysage agricole. La controverse sur la destruction du bocage au cours des remembrements en est un bon exemple.

Tels sont donc les principaux facteurs externes qui modifient l'espace agricole et conduisent à son recul ici, à son transfert là, à sa polyvalence de fonction dans beaucoup de régions. Mais l'espace agricole se transforme également selon une logique interne dont l'impact est en partie visible sur les paysages et le cadre de vie.

Deux tendances contradictoires ont en fait affecté l'évolution du paysage agricole depuis quinze ans. C'est d'une part l'abandon et le recul de la S.A.U. que connaissent les zones de montagne et de moyenne montagne où l'on parle même d'un processus de désertification. Les descriptions de cette évolution ne manquent pas dans les articles de géographie régionale : conséquences écologiques de l'inculture pyrénéenne décrites par P. Rey et destruction progressive de l'équilibre agro-sylvo-pastoral ancien par suite du dépeuplement, abandon des alpages qui évoluent alors vers la lande à rhododendron et à aulne vert, surtout dans les systèmes de petite montagne comme en Maurienne, extension forestière ou reboisement en timbre-poste dans les moyennes montagnes du Massif Central ou sur le plateau du Limousin ; la déprise agricole s'est sans conteste développée dans ces espaces montagnards. C'est ce que montre le tableau comparant, pour l'évolution de la surface agricole utilisée, les départements montagnards aux autres départements entre 1963 et 1970.

D'autre part, et partout ailleurs sous des formes diverses (recul et désagrégation du bocage dans les régions

atlantiques, simplification accrue de la morphologie agraire dans les campagnes du Bassin Parisien, défrichements de la Champagne, conquête des basses terres du Sud-Est par les vergers, etc.), la modification du paysage exprime une intensification sur le plan de la productivité de la terre, une adaptation parcellaire à la mécanisation et même en dépit des différences climatiques une certaine standardisation des paysages qui se différencient surtout par les types de productions rencontrés (pays de vigne, de vergers, de cultures spéciales, de cultures céréalières avec maïs, pays d'herbe et de maïs...).

Ces deux grands types de paysage, agriculture en récession, agriculture maintenant son emprise sur l'espace, recouvrent en fait le même processus interne à l'agriculture ; c'est le développement rapide des moyens de production (la mécanisation, la maîtrise des processus biologiques, la spécialisation) qui explique la faim de terres, l'arasement des talus du bocage et leur métamorphose en campagnes découvertes à champs massifs mais qui a en même temps pour revers l'abandon des zones agricoles où ce développement n'est pas possible ou trop peu rentable.

Ces deux types d'espaces agricoles correspondent à une division de l'espace dont la signification sociale est claire en ce qui concerne la société globale mais moins pertinente par rapport à la société paysanne. En effet isoler dans l'espace agricole les zones de recul de l'agriculture c'est attirer l'attention sur des espaces périphériques ou marginaux où se réalisent des substitutions d'usage des sols ce qui n'exclut pas forcément des formes nouvelles d'agriculture sans rapport avec l'ancienne société locale. La substitution de fonction qui s'y opère est à l'avantage du tourisme à moyen ou à long terme (notion de réserve) ou se traduit par une extension de la sylviculture branche de production qui tend à se développer du fait du déficit par rapport aux besoins nationaux. La destructuration de la société agricole que l'on y observe (vieillesse des chefs d'exploitation...) est une des étapes du processus qui conduit ces régions à leurs nouvelles fonctions. On

VARIATIONS DE LA S.A.U. DES EXPLOITATIONS ENTRE 1963 ET 1970	
Quelques exemples de départements de montagne	
Hautes Alpes	— 14,0
Alpes Maritimes	— 24,8
Savoie	— 19,5
Haute Savoie	— 5,6
Ardèche	— 29,4
Cantal	— 5,8
Pyrénées Atlantiques	— 12,5
Pyrénées Orientales	— 10,6
Moyenne France	— 1,1



Photothèque Ministère Agriculture



Village abandonné photothèque Ministère Agriculture

retombe alors sur l'analyse effectuée à partir des seuls facteurs externes et sur une convergence des processus externes et des processus internes pour caractériser ces zones.

Par contre la modernisation du paysage agricole ne constitue pas un bon critère pour identifier les divisions sociales de l'espace agricole. L'uniformisation apparente qui résulte de l'utilisation générale du matériel « moderne » de traction, de récolte, d'irrigation et de la diffusion de productions pour lesquelles les progrès de la recherche ont été considérables (variétés de blé, mais surtout de maïs) cache en fait certaines des profondes transformations sociales qui ont eu lieu dans l'agriculture depuis 15 ans. Cette « modernisation » n'exprime que fort peu (mis à part le bâti des poulaillers et porcheries industrielles) les inégalités entre les couches d'agriculteurs ainsi que les changements de la structure des exploitations et leur intégration aux nouveaux circuits de commercialisation et de transformation qui ont été le fait dominant de cette période. Le secteur moderne que draine ces circuits de commercialisation peut aussi bien être représenté par le secteur capitaliste que par les exploitations paysannes.

C'est en constatant à travers les recensements agricoles l'écart qui se creuse entre les régions où se développe la grande exploitation tandis que d'autres sont dominées par l'exploitation moyenne et c'est en remarquant l'augmentation du travail familial dans le travail agricole et la réduction des équipes de travail auxquelles échappent certains départements du Bassin Parisien et de la région méditerranéenne, que l'on voit apparaître en dépit d'une

certaine diversité locale (à l'échelle d'une commune) une division essentielle de l'espace agricole : d'une part une formation spatiale où se maintient une agriculture familiale et artisanale avec intensification des besoins en travail, domination de l'exploitation moyenne dont le développement semble se stabiliser (l'Ouest est le meilleur exemple), d'autre part des régions d'agriculture capitaliste à base de travail salarial, dans de grandes exploitations où s'effectue une extensification de la production par rapport aux besoins en travail, qui dominent dans le Bassin Parisien mais aussi localement à travers une spécialisation des productions (productions céréalières, cultures spéciales parfois engraissement d'animaux pour la boucherie — volailles, porcs, veaux). Dans ces deux types d'espaces il est évident que la situation sociale spécifique des agriculteurs ne peut que les conduire à une attitude différente voire opposée en ce qui concerne les problèmes de l'environnement ; cette attitude dépend dans une large mesure des possibilités concrètes que chaque chef d'exploitation dans sa position économique et sociale, a pour intégrer des préoccupations comme qualité du paysage, équilibre écologique, refus de la pollution, etc. Ne pas établir cette distinction serait sous-estimer les difficultés pour résoudre des positions sociales contradictoires sur l'utilisation de l'espace agricole.

Juin 1974

Nicole MATHIEU
Chargée de recherches
au C. N. R. S.